

FAITS GÉNÉRAUX.

1857. — NOVEMBRE, 17. — Prise de Lucknow, capitale du royaume d'Oude, par les troupes anglaises.

DÉCEMBRE. — Une crise financière s'étend sur tout le commerce de l'Europe et même du Nouveau-Monde. Les états du nord de l'Europe en souffrent en première ligne.

16. — Un décret inséré au *Moniteur* institue l'Asile impérial du Château de Saverne. Cet asile est destiné à recevoir les veuves, et les filles non mariées, âgées de trente-cinq ans au moins, des fonctionnaires civils ou militaires.

17. — Des tremblements de terre affigent le royaume des Deux-Siciles.

18. — La Banque ramène son escompte au taux de 6 0/0.

28. — Les forces alliées de la France et de l'Angleterre débarquent à Canton. La prise de la ville suit de près.

1858. JANVIER, 1^{er}. — On ressent à Naples de nouvelles secousses de tremblement de terre.

4. — Mlle Rachel meurt au Canet, près Toulon, dans sa 37^e année.

5. — Mort du feld-maréchal Radetski.

14. — L'Empereur et l'Impératrice des Français arrivaient à l'Opéra, lorsque trois détonations de bombes fulminantes se font entendre. Ni l'Empereur, ni l'Impératrice n'ont été atteints, mais plus de cent soixante personnes reçoivent des blessures plus ou moins graves ; plusieurs sont mortellement blessées. Les assassins sont arrêtés.

18. — Ouverture de la session législative.

Un décret impérial supprime la *Revue de Paris* et le *Spektateur* (ancienne *Assemblée nationale*).

FÉVRIER, 1^{er}. — Un sénatus-Consulte confère à S. M. l'Impératrice le titre de régente, pour porter ledit titre et en exercer les fonctions à partir du jour de l'avènement de l'Empereur mineur. — Un décret institue un conseil privé qui deviendra avec l'adjonction des deux princes les plus proches

dans l'ordre d'hérédité, conseil de régence, dans le cas où l'Empereur n'en aurait pas désigné un autre par acte public. Sont nommés membres du Conseil privé : S. Exc. le cardinal Morlot ; S. Exc. le duc de Malakoff ; S. Exc. M. Achille Fould ; S. Exc. M. Troplong ; S. Exc. le comte de Morny ; S. Exc. M. Baroche ; S. Exc. le comte de Persigny. — Un troisième décret investit de la présidence, en l'absence de l'Empereur, le prince Jérôme Napoléon.

Des discussions ont lieu dans le sein des chambres anglaises, relativement au bill concernant les réfugiés.

7. — Un décret impérial nomme M. le général de division Espinasse ministre de l'intérieur et de la sûreté générale en remplacement de M. Billault, dont la démission est acceptée.

14. — Le *Moniteur* publie un décret qui divise la France en cinq grands commandements militaires ; le maréchal Magnan est nommé pour les divisions du Nord ; le maréchal Canrobert pour les divisions de l'Est ; le maréchal comte de Castellane pour les divisions du Sud-Est ; le maréchal Bosquet pour les divisions du Sud-Ouest ; le maréchal Baraguey-d'Hilliers pour les divisions de l'Ouest.

18. — La loi du sûreté générale est adoptée par le Corps Législatif à la majorité de 227 voix contre 24, sur 251 votants.

19. — A la seconde lecture du bill relatif aux réfugiés devant la chambre des Communes, M. Gibson présente une motion contraire, qui est adoptée par 234 voix contre 215. L'adoption de la motion de M. Gibson est suivie de la démission de lord Palmerston et de celle de ses collègues. La Reine charge lord Derby de former un nouveau ministère.

23. — Ouverture des débats relatifs à l'attentat du 14 janvier devant la cour d'assises de la Seine. Les jurés répondent affirmativement à 148 questions et négativement à 25. Des circonstances atténuantes sont admises en faveur de Gomez. La cour rend un arrêt qui condamne Orsini, Pieri et de Rudio à la peine des parricides et Gomez aux travaux forcés à perpétuité.

MARS, 1^{er}. — MM. les généraux Changarnier et Bedeau sont autorisés à rentrer en France.

De nombreuses discussions ont lieu dans la presse française au sujet de l'île de Périm que le gouvernement Britannique revendique et dont il poursuit l'occupation.

6. — La tranquillité est troublée à Châlons-sur-Saône par

une bande d'une centaine d'individus qui, vers neuf heures du soir, surprennent un poste aux cris de *Vive la République!* Avant minuit la bande était dissipée et les quinze principaux coupables étaient entre les mains de la justice.

Le bill relatif aux réfugiés est abandonné par le ministère anglais; un échange de notes conciliantes met fin aux dissensions qu'avait soulevées le refuge accordé aux conspirateurs en Angleterre.

43. — Les condamnés Pieri et Orsini subissent la peine des parricides sur la place de la Roquette. La peine de mort prononcée contre Charles de Rudio est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité par la clémence de l'Empereur.

45. — Eclipse de soleil, les 9 dixièmes du soleil sont cachés.

46. — M. Boittelle, préfet de l'Yonne, est nommé préfet de police en remplacement de M. Piétri, démissionnaire.

24. — Le maréchal duc de Malakoff est nommé ambassadeur en Angleterre, en remplacement de M. de Persigny, démissionnaire.

AVRIL, 5. — L'inauguration solennelle du boulevard de Sébastopol à Paris a lieu en présence de l'Empereur et de l'Impératrice.

40. — Le grand-jury qui remplit en Angleterre le rôle de notre chambre des mises en accusation, renvoie devant le jury le jugement de Simon Bernard et Thomas Alsopp, comme coupables d'avoir conspiré contre l'Empereur.

Un décret prolonge jusqu'au 4^{er} mai inclusivement la session du Corps législatif.

47. — Simon Bernard est acquitté par le jury anglais.

24. — Des élections ont lieu à Paris pour remplacer MM. Carnot et Goudchaux, démissionnaires par suite de leur refus de prêter serment, et le général Cavaignac, décédé. Sont élus : M. le général Perrot et M. Jules Favre.

Un décret appelle à l'activité les jeunes soldats qui sont encore disponibles sur le contingent de la classe de 1856.

28. — Le procureur impérial près le tribunal de la Seine fait saisir l'ouvrage de M. P.-J. Proudhon, intitulé : *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise.*

MAI, 9. — De nouvelles élections ont lieu à Paris par suite du ballottage qui a eu lieu entre MM. Ecket et Ernest Picard. M. Ernest Picard est nommé député.

41. — Une collision a lieu entre les Turcs et les Monténégrins.

42. — Une note insérée au *Moniteur*, au sujet de confits qui se sont élevés entre la Turquie et le Monténégro, déclare que le gouvernement n'admet point les prétentions de la Porte-Ottomane à des droits de suzeraineté sur le petit état gouverné par le prince Danilo, et qu'il désapprouve l'expédition militaire contre le Monténégro.

44. — Déférant aux conseils des puissances occidentales, le sultan transmet au commandant des forces ottomanes sur les frontières du Monténégro, l'ordre de suspendre les hostilités.

48. — M^{me} la duchesse d'Orléans meurt au château de Richemont en Angleterre.

22. — Les plénipotentiaires de France, d'Autriche, de la Grande-Bretagne, de Prusse, de Russie, de Sardaigne et de Turquie se réunissent en conférence à Paris pour s'occuper de l'organisation des principautés Danubiennes.

Ahmed-Pacha, héritier présomptif du trône d'Egypte, Héredy-Pacha et Rifaat-Pacha, ministre du commerce, sont noyés avec 20 autres personnes en traversant le Nil.

JUIN, 2. — M. Proudhon, auteur de *la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, est condamné à trois ans d'emprisonnement et 4,000 fr. d'amende.

M. Donati, attaché à l'observatoire de Florence, découvre une comète qui égale bientôt par son éclat la comète de 1844.

14. — M. Delangle, sénateur, premier président de la cour impériale de Paris, est nommé ministre secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur, en remplacement de M. Espinasse, démissionnaire.

15. — Les mahométants de Djeddah massacrent le consul de France et sa femme, le vice-consul d'Angleterre et vingt chrétiens.

19. — Une dépêche du baron Gros, de Tien-Tsin, 19 juin, annonce que la France et l'Angleterre obtiennent de l'empereur de Chine les plus grandes concessions.

23. — M. Devienne, procureur général près la cour impériale de Lyon, est nommé premier président de la cour impériale de Paris.

24. — Un décret impérial crée un ministère de l'Algérie et des Colonies. Le prince Napoléon est chargé de ce ministère.

27. — Le traité de paix entre la France et le gouvernement Chinois est signé.

JUILLET, 4^{er}. — Un soulèvement promptement réprimé a lieu dans l'île de Candie contre les chrétiens.

Le maréchal Canrobert prend le commandement du camp de Châlons.

23. — Arrivée devant Djeddah du steamer anglais le *Cyclops*. Le feu est ouvert le 25 et cesse en présence des pourparlers qui ont lieu.

29. — Un décret détermine les attributions du ministère de l'Algérie.

AOÛT, 5. — Entrée de l'Empereur à Cherbourg. De brillantes fêtes ont lieu dans cette ville. La reine d'Angleterre vient assister sur son yacht au spectacle de la fête navale. LL. MM. lui font une visite que la reine leur rend à l'arsenal où elle accepte à déjeuner.

Le bombardement de Djeddah est recommencé; onze des assassins sont exécutés.

9. — LL. MM. arrivent à Brest. Elles visitent plusieurs villes de Bretagne et sont accueillies partout par des démonstrations enthousiastes.

Établissement d'un télégraphe transatlantique entre Valentia et Terre-Neuve.

24. — Retour de l'Empereur et de l'Impératrice à Saint-Cloud.

SEPTEMBRE, 4^{er}. — La Compagnie des Indes est abolie.

2. — Un décret fixe l'organisation administrative de l'Algérie, et appelle le général de Mac-Mahon au commandement supérieur des forces militaires de terre et de mer employées en Algérie.

Cession à la Russie du port de Villafranca par le gouvernement de Sardaigne.

6. — Un accident a lieu sur le chemin de fer de Saint-Germain, par suite d'une rencontre; 22 personnes sont blessées, quatre sont tuées.

13. — Un incendie détruit le steamer *Austria* parti de Southampton pour New-York. Plus de cinq cents personnes trouvent la mort dans cet épouvantable sinistre.

23. — Un décret règle l'exécution de la loi du 47 juillet 1856, ayant pour objet d'assurer la réalisation d'un prêt de cent millions en vue de faciliter les opérations de drainage. (Le *Moniteur* du 4 octobre a publié trois pièces qui complè-

tent ce décret : 1^o un décret qui approuve la convention passée entre les ministres des finances et de l'agriculture et le Crédit foncier ; 2^o le texte de cette convention ; 3^o une circulaire explicative.)

28. — S. A. le prince Napoléon arrive à Varsovie et est reçu par l'empereur Alexandre II.

30. — Un décret proroge jusqu'au 30 septembre le délai fixé par le décret du 22 septembre 1857, relatif aux diverses mesures applicables aux denrées alimentaires.

La comète de Donati passe au périhélie.

OCTOBRE, 2. — L'Empereur se rend au camp de Châlons. Il y fait exécuter de grandes manœuvres.

Un différend s'élève entre la France au sujet de la prise d'un navire français le *Charles-Georges* par la marine portugaise dans le canal de Mozambique. Ce vaisseau qui portait à bord des nègres libres avait été amené à Lisbonne le 16 août. Le gouvernement français réclame le bâtiment et envoie les navires l'*Austerlitz* et le *Donawerth* pour appuyer sa demande. Ces deux navires jettent l'ancre le 3 août devant Lisbonne.

40. — L'Empereur quitte le camp de Châlons ; il passe à Reims la journée du 11 avec l'Impératrice qui est venue le rejoindre au camp de Châlons.

Une polémique ardente naît en France au sujet de l'enlèvement et de la sequestration par l'administration des états de l'Eglise d'un enfant israélite de Bologne, du nom de Mortara, à la suite d'un baptême clandestin.

27. — M. le comte de Chanaleille, frère de M. le général de Salles, dans un accès d'aliénation mentale, décharge sur ce dernier un revolver ; le général de Salles, grièvement blessé, succombe quelques jours après à sa blessure.

28. — Le *Moniteur* annonce la reddition par le Portugal du navire le *Charles-et-Georges*.

29. — Le *Moniteur* publie un rapport du prince Napoléon à l'Empereur dans lequel le prince expose les réformes qu'il croit nécessaire d'apporter dans l'administration civile de l'Algérie.

Le procureur impérial près le tribunal de la Seine fait saisir un numéro du *Correspondant*, contenant un article de M. le Comte de Montalembert, intitulé : *Un débat sur l'Inde au Parlement anglais*. Le *Moniteur* annonce que l'auteur et l'éditeur sont déférés aux tribunaux.

NOVEMBRE, 1^{er}. — Des dépêches annoncent la prise de

Touranne, port de la Cochinchine, par les forces réunies de la France et de l'Espagne.

5. — Ouverture de la souscription ayant pour but de constituer un capital destiné au percement de l'Isthme de Suez.

25. — Le tribunal de la Seine condamne M. de Montalembert, auteur de l'article *Un débat sur l'Inde au parlement anglais*, à six mois de prison et 3,000 fr. d'amende; et M. Douniol à un mois de prison et 1,000 fr. d'amende.

DÉCEMBRE, 2. — Le *Moniteur* annonce que l'Empereur a fait grâce à M. le comte de Montalembert de la peine prononcée contre lui.

4. — Le *Moniteur* dément les bruits de guerre avec l'Autriche répandus par certaines feuilles politiques.

19. — Le grand duc Constantin, voyageant incognito, passe par Paris et est reçu par l'Empereur.

FAITS DÉPARTEMENTAUX.

1857. DÉCEMBRE, 17 — M. le baron de Bastard, préfet du Cher sous la Restauration, officier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, meurt dans son château de Maligny à l'âge de 70 ans.

24. — M. Renard, président du tribunal civil de Joigny, est nommé président du tribunal de Châlon-sur-Marne.

30. — M. Leclerc, président du tribunal de Château-dun, est nommé président du tribunal de Joigny. M. Querenet, juge suppléant au siège de Melun, est nommé en remplacement de M. Prou, nommé lui-même président du tribunal de première instance de Châteaudun.

1858. — JANVIER, 1^{er}. — M. Legendre, procureur impérial près le tribunal de première instance d'Auxerre, est nommé chef de cabinet de M. de Royer, ministre de la justice.

6. — M. Vaney, substitut près le siège de Châteaudun, est nommé aux mêmes fonctions près le tribunal d'Auxerre, en remplacement de M. Merlin, nommé procureur impérial près le tribunal de Châteaudun.

17. — Un *Te Deum* est chanté à Auxerre et dans les chefs-lieux d'arrondissement pour remercier la Providence d'avoir sauvé les jours de l'Empereur dans l'attentat du 14.

31. — M. Henriquet, procureur impérial près le siège de Joigny, est nommé en remplacement de M. Legendre, et M. Sénart, substitut près le siège de Melun, est nommé en remplacement de M. Henriquet.

FEVRIER, 25. — Le tirage des jeunes gens pour la classe de 1857 commence dans les communes du département.

MARS, 1^{er}. — La première session des assises de l'Yonne s'ouvre sous la présidence de M. le conseiller Bonriot de Salignac.

Par décision ministérielle, M. Sivanne, professeur de rhétorique à Nantes, est nommé inspecteur d'académie à Auxerre, en remplacement de M. Huret, nommé à Orléans.

6. — Le banquet des anciens élèves du collège d'Auxerre a lieu à Paris.

16. — M. Boittelle, préfet de l'Yonne, est nommé préfet de police.

M. Jarry, sous-préfet de Tonnerre, est nommé chef du ca-

binet de M. Boittelle, et M. Barrault de Saint-André est nommé chef du secrétariat.

M. Chevillot, juge de paix à Coulanges-la-Vineuse, est nommé aux mêmes fonctions à Auxerre.

48. — M. le général de division Boyer meurt à Auxerre.

34. — M. Carlier, ancien préfet de police, meurt à Sens.

AVRIL, 11. — M. le baron Michel, préfet de la Corrèze, est nommé préfet du département de l'Yonne.

M. de Farincourt, sous-préfet d'Argentan, est nommé sous-préfet de Sens, en remplacement de M. Lapérouse. M. Fabvier, sous-préfet de Ribérac, est nommé sous-préfet de Tonnerre, en remplacement de M. Jarry. M. Gasc, sous-préfet de Barbezieux, est nommé sous-préfet de Joigny, en remplacement de M. Barrault de Saint-André. M. Ed. Challe, conseiller de préfecture à Auxerre, est nommé sous-préfet de Barbezieux, en remplacement de M. Gasc.

M. Bazin, ancien avocat à Auxerre, président honoraire de la société des sciences de l'Yonne, meurt à Bercenay-en-Othe (Aube), dans sa 93^e année.

MAI, 4^r. — M. Ricard, ancien magistrat, est nommé procureur impérial près le tribunal de première instance d'Avallon, en remplacement de M. Bone, décédé.

M. Clémencet, membre du conseil de préfecture de la Lozère, est nommé aux mêmes fonctions à Auxerre, en remplacement de M. Ed. Challe.

12. — Des élections ont lieu pour le renouvellement d'un tiers des membres du conseil général de l'Yonne.

JUIN, 15. — M. Crançon, juge de paix d'Aillant, est nommé aux mêmes fonctions à Saint-Sauveur, en remplacement de M. Hautute, nommé à Arpajon (Seine-et-Oise). M. Moineau, suppléant du juge de paix de Cosne, est nommé en remplacement de M. Crançon.

21. — La deuxième session des assises s'ouvre à Auxerre, sous la présidence de M. le conseiller de Bastard d'Estang.

JUILLET, 7. — M. Deligand, avocat, est nommé maire de Sens; adjoints : M. Dubois et Salleron.

Les conseils d'arrondissements se réunissent pour leur session annuelle.

18. — M. Mercier, lieutenant-trésorier de la compagnie de gendarmerie de l'Yonne, est nommé au grade de capitaine-trésorier à Toulouse. M. Renou, maréchal des logis dans la Charente, le remplace.

AOUT, 9. — Un incendie détruit presque en entier le village de Pacy-sur-Armançon; 80 maisons sur 120 sont brûlées.

17. — La troisième session des assises s'ouvre sous la présidence de M. le conseiller Flandin.

24. — La session du conseil général de l'Yonne s'ouvre sous la présidence de M. le sénateur Larabit.

23. — M. Thibault, substitut du procureur impérial d'Avallon, est nommé juge au tribunal de cette ville. M. Onfroy de Béville est nommé substitut. Et M. Devanlay, juge au tribunal d'Avallon, est nommé juge au tribunal de Melun.

30. — Ouverture de la chasse dans l'Yonne.

SEPTEMBRE, 1^{er}. — Ouverture des expositions d'Auxerre.

2. — Ouverture de la 25^e session du Congrès de France à Auxerre, sous la présidence de Monseigneur l'archevêque de Sens.

4. — Promenade dans les rues d'Auxerre du cortège nocturne connu sous le nom de *Retraite illuminée*.

11. — Séance de clôture du Congrès de France.

12. — Le concours de la société centrale d'agriculture de l'Yonne a lieu à Tonnerre.

16. — M. l'abbé Chauveau, vicaire général de Mgr l'archevêque de Sens, meurt à son retour des fêtes du Congrès.

21. — Fermeture des expositions d'Auxerre. La distribution des récompenses a lieu sur l'esplanade du Temple à Auxerre, sous la présidence de M. le baron Michel, préfet de l'Yonne.

M. Meunier, sous-préfet de Bazas, est nommé sous-préfet d'Avallon, en remplacement de M. Hamelin, nommé sous-préfet d'Alais.

M. Flocard est nommé adjoint au maire de la ville d'Auxerre.

DÉCEMBRE, 10. — La locomotive d'un train parti d'Auxerre rencontre un train express parti de Paris. 17 personnes sont blessées; le chauffeur est tué.

17. — Un jugement du tribunal correctionnel d'Auxerre condamne M. Breuillard, chef d'institution, à 100 fr. d'amende et 50 francs de dommages et intérêts, envers Mme Georges Sand, pour des paroles diffamatoires prononcées dans un discours de distribution de prix.